

1 2. J'ai examiné les déclarations de John Norris et d'Abraham Peled soumises dans le
2 cadre de cette procédure. Mr. Norris et M. Peled ont fait une présentation fallacieuse de mes
3 contacts avec Chris Tarnovsky.

4 3. Je n'ai pas initié ce contact. Il m'a lui-même approché à l'été 2001. Chris
5 Tarnovsky m'a proposé de discuter ensemble et nous avons décidé de nous rencontrer à Londres
6 les 14 et 15 Août 2001. J'ai accepté de rencontrer Chris parce qu'il était un "pirate" réputé au
7 sein de la communauté des "hackers" et je pensais qu'il aurait beaucoup de choses intéressantes
8 à nous dire. Durant cette rencontre, il m'a éclairé sur de nombreux points qui me semblaient
9 mystérieux concernant le piratage audiovisuel. A l'issue de notre entretien, il m'a confié qu'il
10 était fatigué de travailler pour NDS. J'ai compris de lui qu'il pourrait être intéressé par une
11 collaboration future avec Canal+. Chris m'a aussi dit que je ne devrais pas me fier à sa réputation
12 de "super glitcher" et que je devrais tester ses compétences. J'ai accepté et je lui ai proposé de lui
13 apporter quelques cartes à notre prochaine rencontre aux fins de test.
14

15 4. Durant cette rencontre à Londres, je lui ai demandé s'il savait quelque chose au
16 sujet du "dump" et de la publication de la "ROM code" de Canal+ sur le site web "DR7". Il ne
17 me donna pas une réponse directe mais m'indiqua avec un air mystérieux qu'il avait de
18 nombreuses informations à ce sujet. Il me précisa qu'il ne me connaissait pas assez pour m'en
19 dire davantage. Après avoir passé du temps ensemble à Londres, nous avons développé une
20 relation amicale et il m'a invité à lui rendre visite chez lui à Carlsbad en Californie. A ce
21 moment-là, je ne savais pas si Canal+ serait intéressé par une collaboration avec lui car je ne
22 l'avais pas évalué techniquement. Toutefois, il semblait clair que Chris voulait poursuivre notre
23 relation et qu'il semblait posséder des informations très intéressantes concernant le piratage de
24 nos cartes. Je décidai donc de lui rendre visite en Californie et de lui apporter les cartes promises.
25 Je comprenais qu'il était important pour lui de me prouver ses compétences techniques, qu'il
26
27
28

1 souhaitait abandonner son image négative de pirate et d'établir une nouvelle réputation
2 d'ingénieur de haut niveau.

3 5. Je me suis rendu à Carlsbad en Californie et j'ai rencontré Chris Tarnovsky le 5
4 Octobre 2001. Je lui ai donné les cartes à tester et je lui ai demandé d'en extraire le code. Je dois
5 préciser un point important qui contredit les déclarations de M. Peled: les cartes fournies à Chris
6 étaient des exemplaires déjà déployés par Canal+. Ces cartes n'étaient pas de la nouvelle
7 génération que Canal+ est en train de déployer en 2002. De plus, ces cartes étaient chargées avec
8 des programmes test mais pas avec le logiciel d'accès conditionnel de Canal+. Une photocopie
9 des cartes remises à Chris est jointe à ce témoignage, en Annexe A.

11 6. Lors de notre rencontre à Carlsbad en Californie, nous avons à nouveau parlé de
12 son éventuelle collaboration avec Canal+. Il m'a indiqué qu'il réalisait qu'il lui serait très
13 difficile de quitter NDS parce qu'il avait peur de certains collaborateurs de NDS mais il n'a pas
14 voulu m'en dire davantage. Pour continuer la conversation, notamment sur le sujet du "dump" et
15 de la publication sur le site "DR7", j'ai suggéré à Chris d'utiliser une méthode gestuelle de
16 communication, qui nous était familière pour me confirmer que NDS et lui étaient totalement
17 impliqués. Cette fois-ci, quand j'ai questionné Chris, il m'a révélé que NDS était responsable du
18 "dump" et de la publication sur DR7 de notre code. Il m'a également précisé que le code lui avait
19 été remis par Reuven Hasak via John Norris par courrier électronique afin qu'il le fasse publier
20 sur internet.

23 7. J'ai rencontré à nouveau Chris à Santa Monica le 16 Décembre 2001. Lors de
24 cette rencontre, il m'a dit qu'il n'avait pas eu la possibilité de travailler sur nos cartes.
25 Auparavant, suite à ses révélations, je lui avais dit que nous envisagions de déposer plainte. A ce
26 sujet, il m'a promis de dire la vérité devant la cour s'il était appelé à témoigner mais qu'il ne
27 serait pas le dénonciateur des activités illégales de NDS parce qu'il était craignait trop pour sa
28 vie et celle de sa famille. J'ai tenté de le rassurer et lui ai proposé de nous rencontrer à Londres

1 Janvier 2002 afin de travailler sur les cartes que je lui avais remises précédemment et de discuter
2 sur notre future éventuelle collaboration.

3 8. Cette rencontre n'a jamais eu lieu et Chris ne m'a jamais rendu les cartes de test
4 de Canal+ comme il avait promis de le faire dans un accord écrit le 5 Octobre 2001. Début
5 Janvier 2002, Chris m'a seulement envoyé un Email laconique m'indiquant qu'il ne souhaitait
6 plus me parler. Depuis cette date, je n'ai jamais essayé de le contacter. Je regrette cette rupture
7 car je pense que Chris est un garçon de valeur qui a été manipulé par NDS et j'aurais plaisir à
8 renouer avec lui. Je n'ai jamais offert à Chris un emploi à Canal+, toutefois, je lui avais procuré
9 une copie du contrat de travail standard à Canal+ Technologies sans aucune mention de nom ni
10 de salaire, pour qu'il puisse simplement l'étudier.

11
12 Je déclare sous risque de poursuite selon les lois de Etats Unis d'Amérique, que ma
13 présente déclaration est exacte et sincère.

14 Fait à Los Angeles, le 10 Avril 2002.

15
16
17 /s/Gilles Kaehlin
18 Gilles Kaehlin